

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/745b020d-7c3e-4372-a633-efd6583adecf>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/745b020d-7c3e-4372-a633-efd6583adecf> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Giannopoulou Alexandra](#)

Date de soutenance : 02-12-2016

Directeur(s) de thèse : [Huet Jérôme](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Licences creative commons, Licences libres, Partage, Droit d'auteur, Copyright, Droit des contrats spéciaux, Gestion collective des droits, Sociétés de gestion collective, Droit d'exploitation, Utilisation non commerciale, Gratuité

Mots-clés :

- Droit d'auteur -- Droits de représentation
- Licences Creative Commons
- Gestion collective des droits d'auteur
- Gratuité
- Contrats


Résumé : L'emploi largement répandu des licences Creative Commons, en vue de partager des oeuvres non logicielles, justifie le choix de leur consacrer une étude, afin d'apprécier leur rapprochement actuel au régime légale de la propriété littéraire et artistique et afin d'envisager de conciliations prospectives. L'étude relève la singularité de Creative Commons en tant que système de gestion des droits d'auteur ; ce dernier, composé d'une série de licences, est guidé par une association de promotion du partage d'oeuvres et mu par une idéologie fondée sur l'autonomie de la volonté des auteurs. L'hypothèse de notre étude repose sur la variété constatée des libertés accordées par les licences. Ces dernières se transforment en une série d'outils standardisés qui s'imposent progressivement comme une norme pour la jouissance partagée d'oeuvres – tout en se fondant sur les règles du droit d'auteur. En même temps, l'étude des conséquences de la mise en oeuvre de chaque licence illustre la création d'asymétries entre les acteurs du partage. Notamment, si la distinction entre utilisation commerciale et non commerciale – introduite par les licences – constitue un outil de conciliation du régime propriétaire avec celui du partage créatif, l'utilisation de la notion ambiguë d'utilisation non commerciale influence le sort des licences et complique le processus évolutif des oeuvres partagées. L'affinement de la variété des licences conduit l'étude à s'atteler à l'examen des mécanismes prospectifs afin d'aboutir à une coordination des licences avec le droit d'auteur qui serait fondée sur le principe fondateur de Creative Commons, à savoir l'essai de rééquilibrage des intérêts impliqués au droit d'auteur.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2016PA020054
Type de ressource : Thèse

